Recommandation de sécurité No. 13

Date de la publication	18.09.2018
No. reg. du rapport final	2015031801
Déficit de sécurité	Des travaux de transformation de la voie, comprenant un assainissement du sous-sol, étaient en cours à Immensee. Une composition de véhicules de chantier, formée de véhicules particuliers, était engagée à cette fin. Au terme des travaux, le mercredi 18 mars 2015 à environ 03h45, la composition des véhicules de chantier fut séparée en deux compositions censées rouler indépendamment l'une de l'autre en direction de Arth-Goldau. La première composition devait attendre à Brunnmatt, avant le changement de voie, de poursuivre son itiné-raire. À 04h27, dans un mouvement de manœuvre conduit de manière indirecte, la deuxième composition entrait en collision avec la première composition qui était à l'arrêt. Un chef de manœuvre fut tué, un ouvrier ferroviaire fut grièvement blessé et quatre ouvriers ferroviaires subirent de légères blessures. Les dommages matériels aux véhicules et à l'infrastructure ont été importants. Cette collision des deux compositions de véhicules de chantier est due au fait que plusieurs personnes engagées dans différentes fonctions n'ont pas observé les directives relatives à l'application correcte des processus de manœuvre impliquant des véhicules particuliers, qu'elles n'ont pas respecté les règles de communication orale et qu'elles n'ont pas rempli les rôles définis. Il en a résulté des niveaux de connaissance inégaux parmi les personnes impliquées et des malentendus concernant l'extension du chantier, les compétences sur le tronçon entre Immensee et le changement de voie de Brunnmatt et, partant, le franchissement du tronçon entre Immensee et le changement de voie de Brunnmatt. Les facteurs suivants ont contribué à l'accident : - l'absence de remise en question des divergences et comportement inadéquat de plusieurs personnes inconscientes des risques de sécurité ; - les défauts préexistants de l'appareil radio du chef de manœuvre 2 (mauvais fonctionnement de la touche d'envoi) ; - la tonalité de contrôle, enclenchée, laissait l'impression que l'usager était encore conscient, respectivement qu'il était encore capable d'agir. La commande des marches et, de ce fait, la détermination de l'annonce de conduite de train pour les compositions de véhicules de chantier ont été transférées à un mécanicien de locomotive. Il manquait un concept de conduite de train comprenant le régime de conduite qui précise comment la composition des véhicules de chantier devait circuler à destination et à partir du chantier ainsi que les mesures de sécurité nécessaires à cet effet.
Recommandation de sécurité	Groupe cible : entreprises d'infrastructures. Le rôle et les tâches de la direction de la sécurité, notamment la

Service suisse d'enquête de sécurité SESE
3003 Berne
Tel.: +41 58 466 33 00, Fax.: +41 58 466 33 01
info@sust.admin.ch
www.sust.admin.ch

	responsabilité de la sécurité lors de la planification et de l'exécution de chantiers doivent être vérifiés. Dans ce cadre, il faut considérer des aspects tels que la charge pour le personnel et la surveillance des mesures de sécurité.
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	Vorbericht Schlussbericht

Service suisse d'enquête de sécurité SESE
3003 Berne
Tel.: +41 58 466 33 00, Fax.: +41 58 466 33 01
info@sust.admin.ch
www.sust.admin.ch